

Financé par :



Pôle ressources Loisirs enfance jeunesse Handicap de la Drôme

Pour Favoriser l'accueil de l'enfant et du jeune en situation de handicap dans les accueils de loisirs



Porté par :

Les PEP SRA

34 rue Gustave Eiffel

26000 Valence

www.lespepsra.org

Coordinatrices : Julie LOPES et Claire FROSSARD

06 24 77 89 68

polesressources@dromehandicap.fr

*« L'accomplissement de soi découle d'un itinéraire que chacun doit avoir le droit de réaliser »
(Charles Gardou)*

Le Pôle ressources Loisirs Enfance Jeunesse Handicap de la Drôme

Les PEPSRA, qui sommes-nous ?

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public Sud Rhône Alpes est une association territoriale, régie par la loi de 1901, menant des actions dans les départements de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et les Hautes Alpes.

Elle adhère à un réseau national reconnu d'utilité publique.



Pourquoi un Pôle ressources ?

La loi du 11 février 2005 et la convention de l'ONU donnent accès aux enfants et jeunes en situation de handicap à toutes les structures de droit commun.

L'objectif principal du Pôle Ressources Loisirs enfance jeunesse est de permettre le plein épanouissement de tous ces enfants et ces jeunes en favorisant une société inclusive.

Il s'articule avec le **Pôle Ressources Petite Enfance et Handicap** porté par le CCAS de Romans.

Ces deux pôles partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs et ont décidé de travailler ensemble pour une continuité des parcours des enfants et des jeunes.

Pour qui ?

- Pour les familles d'enfants, de 3 à 17 ans, ayant des besoins particuliers (situation de handicap, maladie chronique, difficultés de développement, etc.).
- Pour les équipes de professionnels des loisirs.
- Pour les élus, les gestionnaires de structures.

Comment ?

- En proposant des lieux d'écoute et d'accueil pour les familles, les enfants et les jeunes.
- En guidant, soutenant et orientant les parents dans leurs démarches en vue de la socialisation de leur enfant ou de leur jeune.
- En venant en appui dans les relations parents/professionnels.
- En soutenant et accompagnant les équipes de professionnels des loisirs (proposition de formations, de sensibilisation, mise à disposition de documentation, de matériel, etc.).
- En construisant des passerelles avec tous les acteurs des loisirs.

- Par téléphone :

06 24 77 89 68

- Par mail :

polesressources@dromehandicap.fr

Nos partenaires principaux :

- La CAF de la Drôme,
- La DDCS,
- L'Éducation Nationale,
- Le CCAS de Romans (via son CAMSP),
- Les communes de la Drôme,
- Les structures médico-sociales de la Drôme.